

**Synthèse des observations du public
Consultation du 16 août au 6 septembre 2022**

**Projet d'arrêté portant modification du site Natura 2000
« Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de
Perseigne »**

Aucune observation n'a été émise pour le projet d'arrêté de modification de la zone spéciale de conservation « Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne ».